



Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions

Alternative-plus s'engage pour l'emploi



La Maison de l'Emploi joue un rôle important pour notre ville

Ce dimanche 30 avril se tenait une conférence participative organisée par les Jeunes A+ qui avait pour thème "Entreprendre lorsqu'on est étudiant". Pour Alternative-plus, favoriser et encourager l'entrepreneuriat, en particulier chez nos jeunes, est essentiel et doit devenir une véritable priorité d'avenir. Parce que le constat est évident : Spa, avec 14.8% de chômage, est le plus mauvais élève, après Verviers et Dison, de l'arrondissement. C'est la raison pour laquelle nous avons, voici une année, proposé différentes mesures pour l'emploi dont, notamment, une mesure forte qui consistait à lancer une régie de quartier (nous y reviendrons dans un prochain article). Objectif : remettre les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi sur le chemin de celui-ci. Nous aimerions aussi étendre le Printemps de l'Emploi à l'entrepreneuriat et stimuler ainsi la création d'entreprises dans notre belle ville. Et, chez Alternative-plus, nous avons les compétences pour mener à bien ce projet puisque nous comptons dans l'équipe **Arnaud Fagard**, diplômé d'HEC-Liège, et **Madeleine Botellier**, conseillère du Forem à la Maison de l'Emploi de Spa.



Était-ce la dernière floraison des cerisiers du Japon dans les jardins du casino avant leur abattage?
(article en page 2)

Nos idées fleurissent partout, sur les trottoirs et dans les dossiers. A force de jouer au lanceur d'alerte, Alternative-plus parvient avec l'aide des citoyens à faire changer les choses, bouger les décideurs politiques, et nous nous en réjouissons. C'est le cas dans l'épineux dossier du regroupement Ville/CPAS et c'est le cas encore dans celui des travaux de la traversée de Spa. Plus que jamais, nous nous engageons à continuer de vous tenir informés dans le but de coconstruire ensemble notre commune. Elle est nôtre et nous en sommes tous les acteurs.

Dossier Ville/CPAS : c'est la quatrième fois que la majorité change de projet ! Les attermolements de la majorité ont un coût car les études effectuées par différents bureaux se paient et le personnel communal effectue des prestations, bien entendu. Alors, après le premier projet prévu de rassemblement Ville/CPAS sur le site de l'hôtel de ville, la majorité a envisagé de transférer les bureaux des deux administrations au Britannique ; puis l'hypothèse du Britannique a été abandonnée. Ensuite, en février 2022, la Ville de Spa a décidé de répondre à un appel à projets au sujet de l'amélioration énergétique de bâtiments de la Ville, d'où un nouveau projet de rassemblement des bureaux de la Ville, du CPAS et de la bibliothèque communale sur le site du CPAS (troisième solution). Nous voici à présent au quatrième projet et à la quatrième étude : on ne rassemble plus rien, chacun retourne de son côté, l'un au CPAS et l'autre à l'hôtel de ville. Tout ça pour en arriver là...

Bon, finalement : on fait quoi ?

On l'a assez répété dans notre journal et en conseil communal : il était impensable de dépenser 10 millions d'argent public (la moitié du budget communal annuel de Spa) pour regrouper les deux administrations sur le site du CPAS, au prétexte de réaliser des économies d'énergie (lesquelles n'auraient jamais été amorties, bien entendu.). Message enfin reçu par la majorité qui, interpellée aussi par des acteurs de la cité inquiets de l'état des finances, a réduit ses prétentions et décidé de laisser pour le moment l'administration communale à l'hôtel de ville, en y opérant toutefois des travaux de rénovation énergétique, et de réaménager autrement le CPAS. (suite en page 2)



La chapelle St-Charles a été, un moment, menacée par ce projet

Alternative-plus s'engage pour les jeunes

Nos jeunes ont formé un groupe de travail spécifique ainsi qu'une association indépendante de notre groupe politique : les JA+. Les activités entre amis manquent de façon criante à Spa, un constat mis en évidence grâce au sondage réalisé par les JA+ en décembre 2021. L'exode des jeunes vers d'autres communes est également visible ; or les jeunes représentent l'avenir de la commune. Alternative-plus est donc fermement décidé à s'engager avec eux et pour eux. Nos objectifs pour la prochaine mandature : leur offrir davantage d'activités et d'aide aux niveaux scolaire, social et professionnel, leur donner la possibilité d'émettre leur avis sur les projets qui les concernent, les intégrer à la vie spadoise, les ouvrir à la culture.



L'ancien bassin doit être rénové lors de la prochaine mandature

Concrètement, comment ? En créant une assemblée qui serait ouverte à toutes et tous, large d'esprit et peu procédurale. En mettant en place un budget participatif réservé aux jeunes, pour leur permettre de proposer un projet et de mieux les épauler via l'assemblée des jeunes précitée. En réaffectant l'ancienne piscine et en la transformant en espace-jeunes avec bowling, laser game, cinéma... Et aussi en aménageant le parc de Sept Heures en espace convivial pour les familles et les jeunes (avec, par exemple, des appareils de street workout, des tables de ping-pong, des bancs...), ou encore en mettant en place des expositions d'art en rue. D'autres avis ?

(Le GT jeunesse : Laurent Tamo, Arnaud Fagard, Amandine Gyet Bottelier)

(suite de l'article - Bon, finalement: on fait quoi?)



Le parc canin semble menacé par le projet actuel

Comment ? C'est ici que cela coince. En abattant l'ancienne maison de retraite (le bâtiment bleu rue Hanster), plus l'actuel bâtiment des services sociaux, plus le parc canin qui vient d'être réalisé aux frais des Spadois ; et en créant sur le site un nouveau bâtiment et un parking de 200 places, le tout pour la somme de 3.5 millions d'euros, dont 2.3 à charge de la Ville. Si nous aimons bien sûr le revirement de situation (et les économies), nous apprécions beaucoup moins la manière dont il s'opère.

Réutiliser la structure en béton permettrait d'économiser à la fois de l'argent et du CO2.

En effet, depuis le début, dans la presse et sur Vedia, nous nous sommes opposés de manière ferme

à la démolition complète de l'ancienne maison de retraite (et maintenant le bâtiment du pôle social), au nom de la motion « Stop béton » et du Plan Climat (car produire du béton et du ciment est une grande source de CO2). Comme l'a dit **Frank Gazzard** en conseil (et rappelons qu'il est ingénieur en construction et habitué aux chantiers d'importance réputés difficiles), il existe des solutions originales pour conserver les anciens bâtiments, dont les



La structure en béton peut être réutilisée, mais ce n'est pas le choix opéré par la Ville.

structures portantes sont encore en bon état ; cela demande simplement de la créativité. Ce qui nous inquiète également, c'est le devenir de la chapelle St-Charles, vestige d'importance d'un passé royal prestigieux. D'après les plans que nous avons vus, elle serait maintenue, de façon très peu enviable et encore moins

patrimoniale, exactement en plein milieu d'un nouveau parking de 200 places...

Ce nouveau projet constitue de nouveau une dépense exagérée d'argent public : démolir tous les bâtiments situés sur le site, hormis la chapelle, et en reconstruire un nouveau à grands frais est plus coûteux en termes de finances et de production de CO2 que rénover le bâti existant. C'est une option tout à fait possible, mais qui demande un regard nouveau et original sur l'adaptation du bâti à son environnement.

Les châssis de l'école de Creppe : de l'argent jeté par les fenêtres

Qu'on ne s'y trompe pas : Alternative-plus n'a jamais contesté l'état déplorable des châssis de l'école de Creppe et ne s'oppose pas à leur réparation mais bien à leur remplacement général. Ce qui nous choque dans ce dossier, c'est d'abord la négligence dont ces châssis ont fait l'objet : en 33 ans, ils n'ont quasiment jamais été entretenus, alors qu'ils sont en bois ; ensuite, le prix : 281 536€ TVAC pour un chantier de remplacement total, alors que 7% seulement des châssis sont bons à arracher. Que propose **Paul Mordan**, spécialiste

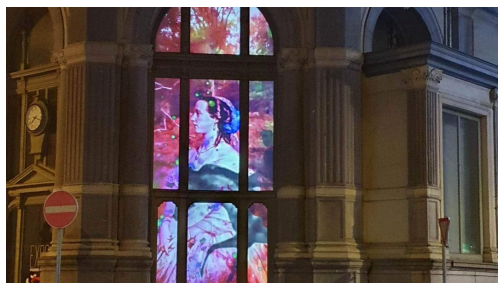


Les châssis de l'école de Creppe n'ont jamais été entretenus

dans ce domaine ? De remplacer les 7% de châssis irrécupérables et de pourvoir les 93% restants de doubles vitrages plus adaptés, lesquels garantiraient une économie de 40% d'énergie. Pour terminer, une remise en peinture des boiseries dans les règles de l'art avec à la clef une économie d'environ 200 000€.

Enfin, notre ébéniste a voulu demander en conseil que la Ville engage et forme des ouvriers pour l'entretien du patrimoine immobilier afin d'éviter à l'avenir ce genre de problème (un ouvrier coûterait à la Ville environ 60 000€/an ; pour le prix des châssis, on en aurait 3 facilement...) ; malheureusement, il n'a même pas pu poser sa question, sous un prétexte de forme... Quant au courrier qu'il a adressé depuis 3 semaines au Collège pour une expertise sur place à l'école de Creppe avec un architecte chevronné, elle n'a toujours pas reçu de réponse à ce jour.

Le budget participatif 2023 : pas encore assez citoyen ?



"Lumière aux fenêtres" est un ancien gagnant du budget participatif

L'appel à projets citoyens est lancé mais Alternative-plus n'en a pas approuvé le règlement en conseil communal ; Pourquoi ? **Fabienne Dorval** s'en est expliquée. D'abord, il faut savoir que pour des raisons d'économies, le budget qui sera alloué au projet participatif retenu sera rabaissé de 5 000€ et ne sera donc plus que de 15 000€ ; un choix

regrettable pour notre groupe citoyen, qui voudrait voir récompensées davantage d'initiatives citoyennes. Ensuite, le règlement ne stipule pas les modalités de dépouillement des votes, ce qui pourrait conduire à une procédure entachée d'irrégularité, un cas à éviter absolument vu qu'il est question d'argent ; ce point, nous a-t-on promis, serait corrigé. (Corrigé aussi, à notre demande en 2022 : l'accès des participants à une aide des services communaux pour remplir leurs dossiers.) Enfin, pourquoi donner une telle importance au Forum communal (qui est une commission constituée de représentants politiques, de représentants d'associations et de citoyens, au total 31 personnes), qui détient 40% des votes, au détriment

du vote citoyen, réduit lui à 60% ? Le Forum opère un premier tri dans les projets déposés, ce qui constitue en quelque sorte déjà un premier vote ; puis il vote sans quorum pour retenir un projet, à hauteur de 40% au total. En 2021, ces membres officiels avaient encore la liberté de voter personnellement, ce qui leur donnait une troisième opportunité de s'exprimer. (Heureusement, cette possibilité a été supprimée.) Il faut savoir qu'en 2021, 17 membres seulement sur les 31 du Forum communal ont voté pour élire un gagnant du projet participatif ; donc, 17 personnes ont joui de 40% des suffrages, contre 60% pour les 300 citoyens qui s'étaient déplacés à la commune pour élire le projet de leur choix. La disproportion nous paraît inopportune ; l'importance accordée

au Forum nous semble beaucoup trop grande, et nous demandons que le vote citoyen soit de 100%, dorénavant, ce qui a été refusé. Accorder de l'importance aux budgets participatifs est pourtant réellement essentiel : ils permettent de repenser la démocratie, et rendent possible l'inversion des priorités car ils donnent une nouvelle place aux citoyens en les convaincant qu'ils peuvent enfin décider avec les décideurs. Ceci représente une nouvelle forme de culture et de confiance politiques, renforce le lien social entre les citoyens, l'administration et les élus, et rapproche les citoyens du fonctionnement de la commune. **(Fabienne Dorval, Silvana Bressannutti, Luc Moens)**

La chronique de Philou

Entre fêtes et escapades de mai... Après la fête du Muguet en ce 1er jour, le mois de mai reste celui des animations. Au cœur de Nivezé, d'abord, sans oublier le marché de bouche place Royale. La fête de l'Ascension, toujours marquée par la traditionnelle kermesse qui cette année est déplacée au fond du parc de Sept Heures... et celle du quartier du Waux-Hall qui est purement et simplement annulée pour cause de mobilité perturbée à cause des interminables chantiers en cours. On y ajoutera bien sûr la fête des voisins et les nombreuses autres manifestations sportives, culturelles et exceptionnelles.

Bref, certains Spadois opteront donc pour un week-end ou une journée d'évasion. C'est dans cette optique qu'Alternative-plus vous invite à vous inscrire pour une excursion au marché de Maastricht, programmée le 7 juillet. Nous assurons le covoiturage jusque Malmedy. Le prix du transport en car est de 24€ à payer sur le CB BE35 0689 3250 0837 *avant le 22 mai (sous réserve de places disponibles). Contact infos : **Philippe Hourlay** 04 745 18 745.

Nous soutenir

Alternative-plus apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications, rencontrez-nous, échangez des idées ou participez au financement de notre journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837.

Arnaud Fagard, trésorier
arnaudfagard@gmail.com

Une question? Une proposition? Des idées à partager. N'hésitez pas à contacter notre secrétaire - **Claude Brouet** - c.brouet@skynet.be ou passer par notre page facebook.

Vous pouvez aussi consulter les anciens alternative sur notre site web: <https://alternative-plus.be/>

Nos idées fleurissent sur les trottoirs...

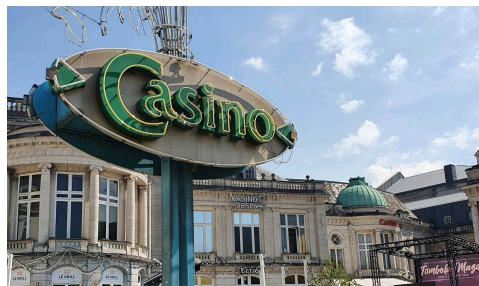


L'affiche de notre campagne sur la végétalisation

Oui, nos idées fleurissent bel et bien, et elles vont même changer le visage de nos rues. Pour Alternative-plus, aménager le trottoir, c'est aussi le végétaliser, une idée émise en 2021 dont nous sommes fiers qu'elle ait enfin été suivie par les autorités. Mais voyons plus grand : la végétalisation n'est pas une conscientisation des riverains à l'entretien de leur trottoir pour leur éviter la répression, contrairement à ce qu'a dit sur Vedia la présidente du CPAS ; c'est tout autre chose ; c'est un autre regard à ouvrir sur le quartier ; c'est un plaisir à offrir aux yeux et aux sens ; c'est une prévention discrète et conviviale des inondations... Alors végétalisons, partout, tout le temps. Végétalisons le pied des arbres et pas seulement le pied des façades ; cela créera de la biodiversité et améliorera leur santé ; végétalisons les coins perdus, comme celui situé entre la rue Jean-Philippe de Limbourg et la rue Tahan : ils

deviendront des « jardins de pluie », rétenteurs d'eau ; végétalisons partout et le plus possible, car cela régule la température, atténue les effets de l'imperméabilisation des sols, améliore la qualité de l'air, atténue les bruits, accueille des auxiliaires invisibles mais précieux (insectes...) et rend les habitants des quartiers acteurs de leur environnement... Bref : une ville comme Spa devrait être verte, partout et tout le temps.

En bref...



L'échevin a refusé de répondre à notre question qui concernait l'avenir de l'enseigne du casino...

Philippe Hourlay : Vu son classement récent, l'ensemble du complexe du casino (l'enseigne, le ton des différents bâtiments, l'éclairage...), ne pourrait-il être harmonisé ? On apprend en conseil que c'est en cours mais que, hélas, les jardins du casino ne sont pas compris dans la zone de classement (les cerisiers japonais, malades, paraît-il, seront donc abattus pour permettre une vue dégagée sur les Anciens Thermes). Encore une petite info de notre Philou : les arbres centenaires en bordure du parking du magasin Bristol ont été abattus dans le

but de rénover les berges fortement abîmées lors des inondations de juillet 2021. Visiblement, la berge a tendance à se laisser aller vers le Wayai et les travaux deviennent urgents, la coupe des arbres était donc nécessaire. La réparation revient au demandeur propriétaire de la parcelle et est à charge de celui-ci. Il y aura bien une replantation comprenant 6 arbres hautes tiges (aulnes et saules selon les recommandations de la Région) et un semis de graminées de type prairie fleurie. **Claude Brouet** : Pourquoi le moulin du parc de Sept Heures n'a-t-il pas encore été repeint alors que les travaux devaient être effectués pour le printemps 2022 ? Parce que, comme il se trouve dans un parc classé, il faut consulter l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine). Et l'aubette de tram accidentée route de Balmoral ? a insisté **Claude Brouet** ; réponse : la Ville deviendra sous peu propriétaire du terrain sur lequel se trouvent les trois aubettes de tram ; à ce moment-là, elle pourra effectuer les réparations. Le bornage est en cours.



Le moulin du parc de Sept Heures devait être restauré l'année dernière...

